

Questionnaire aux candidats aux élections présidentielles 2017

Février 2017

1. Gouvernance de la politique de santé

- 1.1. Quelle place souhaitez-vous donner au système conventionnel ?
- 1.2. Quelles évolutions proposez-vous pour moderniser et crédibiliser les conventions ?
- 1.3. Comment définissez-vous les champs respectifs d'intervention des régimes d'assurance maladie obligatoires et complémentaires ?
- 1.4. Que proposez-vous concernant les réseaux de soins des organismes complémentaires ?
- 1.5. Que proposez-vous pour mieux associer les syndicats représentatifs des Libéraux de santé à l'élaboration des projets de loi de financement de la sécurité sociale et, d'une façon générale, à toute mesure législative ou réglementaire les concernant ou visant l'organisation des soins ?
- 1.6. Quelle est votre définition de la démocratie sanitaire ? Estimez-vous que les acteurs libéraux du soin doivent prendre une part plus importante dans les différentes instances qui la composent, notamment sur le plan territorial ?
- 1.7. Faut-il faire évoluer la mesure de l'audience des syndicats des libéraux de santé et leur financement ? Ne pensez-vous pas que les critères de représentativité conventionnelle doivent intégrer le nombre d'adhérents ?

2. Modernisation de l'offre de soins

- 2.1. Après les lois Bachelot et Touraine, êtes-vous en capacité de lister les différentes strates administratives et structures créées ? Estimez-vous que le cadre législatif et réglementaire dans le secteur de la Santé est aujourd'hui lisible et adapté à la pratique des professionnels libéraux de santé ?

- 2.2. Aujourd'hui chacun s'accorde à vouloir réduire le poids de l'hospitalisation dans les dépenses de santé, notamment en encourageant le développement de l'ambulatoire. Dans ce contexte, estimez-vous que l'HAD, les SSIAD ou la création de centres hospitaliers publics de consultation de médecine générale, ou dentaire participent à la réduction des dépenses ?
- 2.3. Quelles sont les mesures concrètes que vous proposez pour développer et financer les soins ambulatoires et leur coordination ?
- 2.4. Quelles mesures proposez-vous pour soutenir l'offre libérale de soins dans les territoires dévitalisés ou isolés ?
- 2.5. La télémédecine et la E-santé font désormais partie de la pratique des Libéraux de santé, comment, à quelle hauteur et dans quel délai allez-vous mettre en œuvre les financements et rémunérations attendues ?
- 2.6. La qualité des soins est une priorité absolue qui passe par l'excellence des compétences des professionnels de santé. Quelles sont vos propositions pour améliorer le dispositif de formation continue obligatoire des professionnels de santé (DPC) et envisagez-vous de réformer son financement ? Quelle est votre position sur la recertification ?
- 2.7. Quelle est votre position sur l'accès partiel aux professions de santé qui vient d'être autorisé par le Gouvernement en application de la directive européenne relative à la reconnaissance des qualifications ?

3. Les soins de ville libéraux

- 3.1. Durant le quinquennat qui se termine, le niveau des économies exigées sur les dépenses d'assurance maladie a doublé : il est passé de 2,2 milliards d'euros en 2012 avec un ONDAM de +2,8 % à 4,05 milliards d'euros en 2017 pour un ONDAM à +2,1 %. Les effets de cette maîtrise ont principalement porté sur les soins de ville. Quelles seront vos priorités budgétaires si vous êtes élu président de la République ? Et à l'intérieur de celles-ci, comptez-vous donner des marges de manœuvre aux soins de ville ?
- 3.2. Certaines dépenses initiées par l'hôpital sont ensuite affectées aux soins de ville, c'est notamment le cas des médicaments innovants, ce qui constitue un artifice comptable aux dépens des soins de ville. Estimez-vous que la structure actuelle de l'ONDAM permet une allocation juste et lisible des moyens ? Envisagez-vous un réaménagement ?
- 3.3. Quelles sont vos propositions pour la rémunération des Libéraux de santé, et notamment la rémunération de la prise en charge coordonnée des patients ?
- 3.4. Les innovations font irruption dans les exercices à un rythme très rapide. Celles-ci impliquent des investissements de la part des professionnels et de nouvelles tâches. Or, le processus nécessaire à la mise en œuvre de leur financement est excessivement lent au point qu'il est dissuasif. Que proposez-vous pour y remédier ?